

N°18
JUN 2020

COVID-19
**LES INDUSTRIELS DU SYCABEL
MOBILISÉS !**



EDITO

La crise du COVID-19 qui a ébranlé toutes les régions du globe est en passe, pour ce qui est de la France et de l'Europe, d'être surmontée.

Nos pensées vont d'abord à ceux de nos lecteurs qui ont été, directement ou indirectement, frappés par le COVID-19. Nous voulons également remercier ceux qui, dans nos entreprises, ont assuré la continuité de l'activité pendant la période de confinement.

Les mois passés ont confirmé, si besoin est, l'importance de l'industrie du câble partenaire majeur des filières : énergie, télécommunications, numérique. Ils ont également révélé combien il est vital d'entretenir l'activité industrielle sur le territoire. C'est la proximité entre le lieu de fabrication des câbles, matériels de raccordement et accessoires et leurs lieux d'installation qui a permis aux adhérents du SYCABEL de répondre en un temps record aux demandes des opérateurs télécoms ou d'énergie et d'éviter des interruptions de service prolongées. La poursuite du Plan France Très Haut Débit, elle aussi, apparaît dans ce contexte comme une priorité absolue afin d'assurer le maillage effectif des territoires en infrastructures permettant d'acheminer partout le THD et les services numériques associés.

Ce numéro de la Lettre d'Information du SYCABEL le rappelle et présente avec les articles de Jacques de Heere, Vice-Président Télécoms du SYCABEL et Vice-Président du Comité Stratégique de Filière Infrastructures Numériques et de Marc Leblanc, Président de Objectif Fibre, l'engagement de notre industrie pour un développement pérenne des infrastructures numériques, facteurs clefs de la reprise économique.

Marie-Thérèse Blanot
Déléguée Générale

EDITO 1

DOSSIER 2-4

Face à la crise, les engagements de la Profession.

Infrastructures numériques, les enjeux du Plan France Très Haut Débit.

«Objectif Fibre» mobilisée pendant la période COVID.

Soutenir la filière, un impératif pour déployer et pérenniser les réseaux indispensables aux besoins du numérique.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 4

INDICATEUR SYCABEL 5

Face à la crise, les engagements de la Profession

Malgré la crise sanitaire mondiale sans précédent du COVID-19, l'industrie du câble a maintenu ses activités, un engagement pour la continuité énergétique et numérique tout en assurant la sécurité des salariés.

Depuis le début de la pandémie, les industriels du SYCABEL se sont mobilisés dans un esprit de responsabilité et de solidarité intra-filière pour assurer les approvisionnements essentiels aux secteurs critiques de l'économie que sont les réseaux de transport et de distribution d'énergie électrique et les réseaux de télécommunications, support des services numériques indispensables au fonctionnement du pays.

La poursuite des activités a nécessité de la part de nos câbliers un engagement fort pour trouver des solutions et s'adapter aux mesures exceptionnelles prises par le Gouvernement.

D'un point de vue pratique, les salariés ont été sensibilisés aux pratiques des gestes barrières avec la mise à disposition des produits désinfectants et d'un ensemble de dispositifs permettant un haut niveau de sécurité. D'autre part, les fonctions support ont pu être maintenues en télétravail.

Le Ministre de l'économie et des Finances M. Bruno LEMAIRE a d'ailleurs salué les entreprises du câble, secteur majeur de la filière électrique, électronique et numérique, comme "des forces vives" qui ont "fait preuve de réactivité mais également de volontarisme face à l'épreuve".

Enfin, c'est avec une ligne de conduite solidaire que les entreprises du SYCABEL ont adapté la gestion des relations contractuelles entre clients et fournisseurs en particulier sur les délais de paiement entre entreprises d'une même filière pour ne pas prendre le risque d'ajouter une crise économique à la crise sanitaire.

Infrastructures numériques, les enjeux du Plan France Très Haut Débit

« Les infrastructures numériques sont l'un des principaux moteurs de la relance de l'activité industrielle et économique. Le soutien de l'Etat à la hauteur des enjeux de notre filière est nécessaire. »

J. de Heere, Vice-Président Télécom du SYCABEL.

La filière des infrastructures numériques est la championne européenne du secteur et joue un rôle majeur dans le déploiement du Plan France Très Haut débit.

Constituée d'un nombre important d'entreprises de plus ou moins grande taille, réparties sur l'ensemble du territoire et dont la chaîne de valeur s'étend des fabricants de câbles aux opérateurs télécoms en passant par les équipementiers, toute la filière est aujourd'hui affectée par la crise que nous traversons. Les enjeux de la filière sont multiples et la crise ne



doit pas conduire à l'arrêt des projets initiés depuis la signature du contrat du Comité stratégique de filière « Infrastructures numériques » le 18 décembre 2019.

Filière stratégique de souveraineté nationale, les infrastructures numériques sont le socle de la connectivité pour tous et le pilier incontournable de la numérisation des territoires et du développement de l'industrie française, toutes filières confondues.

Aujourd'hui plus que jamais, les infrastructures numériques sont l'un des principaux moteurs de la relance de l'activité industrielle. Aussi la période de crise que nous vivons ne doit pas nous détourner des enjeux de notre filière et des perspectives de développement qu'elles offrent :

- soutenir l'emploi dans la filière et les compétences vers nos métiers du futur ;
- mettre en œuvre les nouveaux réseaux très haut débit et faire de la 5G un outil de relance des activités industrielles au travers d'un réseau de plateformes d'expérimentation 5G multi-sites et multi-intervenants visant le partage des connaissances, le développement de technologies, de services innovants et des PME ;

- développer l'usage du numérique dans les collectivités en favorisant l'émergence des « smart cities » au travers des projets de démonstrateurs grandeur nature ;

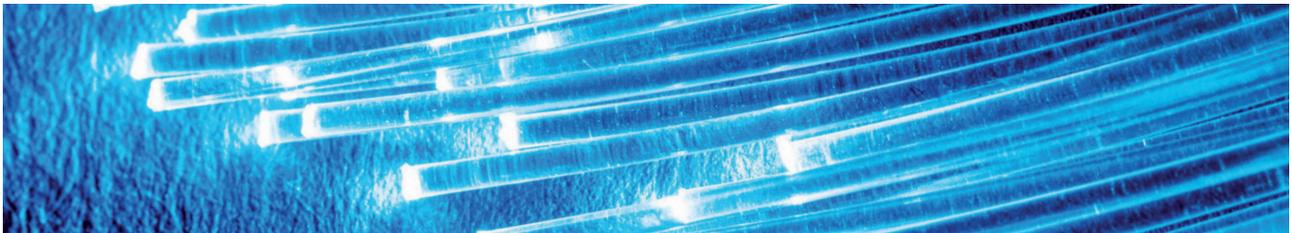
- améliorer la visibilité à l'exportation de notre filière d'excellence, en Europe et en Afrique francophone, en soutenant l'offre française intégrée et les compétences associées.

Jacques de Heere, Vice-Président du Comité stratégique de filière « Infrastructures numériques » et Vice-Président Télécom du SYCABEL



Signature du Contrat du CSF « Infrastructures numériques »

« Objectif Fibre » mobilisée pendant la période COVID



La plateforme collaborative interprofessionnelle, Objectif Fibre, a pour ambition d'identifier et de lever les obstacles au déploiement de réseaux optiques homogènes, pérennes et interopérables. Elle s'inscrit pleinement dans cette dynamique de reprise en vue d'atteindre les objectifs du plan France Très Haut Débit et de garantir à tous, l'accès à des réseaux de télécommunications performants.

Les travaux d'Objectif Fibre trouvent un écho tout particulier en cette période d'épidémie du Covid-19 :

- Le Guide des bonnes pratiques professionnelle 2020 sera consacré au raccordement des abonnés au réseau FttH. Cette étape finale du déploiement des réseaux FttH est particulièrement critique en période de confinement puisqu'elle consiste à apporter le très haut débit à tous ;

- Les actions pour développer la formation des équipes de déploiement et de raccordement sont également essentielles pour assurer la complétude des réseaux FttH dans les règles de l'art ;

- Les actions de normalisation permettront de s'assurer de la qualité des produits déployés ;

- Enfin, les actions de communication, en particulier pour attirer de nouveaux talents sur ces métiers spécifiques, sont clés pour l'atteinte des objectifs du plan France THD.

Le SYCABEL participe activement aux travaux de la plateforme Objectif Fibre et s'implique, notamment, dans la définition de profils et de programmes de formation adaptés, ainsi qu'au référencement de centres de formation sur tout le territoire.

Marc Leblanc, Président de Objectif Fibre, Membre du Comité Directeur Télécom du SYCABEL

Soutenir la filière, un impératif pour déployer et pérenniser les réseaux indispensables aux besoins du numérique

Le soutien de l'Etat à la hauteur des enjeux de notre filière est nécessaire : d'une part pour accélérer les déploiements d'infrastructures et garantir à la filière une visibilité suffisante qui lui permettra de conserver sa capacité de production, tenir les calendriers de déploiements et sauver les plus petites entreprises ; et d'autre part pour s'assurer de la pérennité des réseaux déployés et de leur capacité à évoluer pour accueillir de nouveaux services plus performants, de nouvelles technologies pouvant apporter plus de débit et de qualité.

Le Sycabel suggère de mieux faire connaître le référentiel technique et insiste afin que des mesures soient prises pour vérifier l'application conforme des installations, à l'occasion de l'attribution du statut de « zone fibrée » par exemple.

Il convient de rappeler que les industriels membres du Sycabel sont tous implantés en France, qu'ils produisent des câbles à fibre optique selon un cahier des charges

circonscrit et correspondant en tout point aux exigences définies par la réglementation qui encadre la mise en œuvre des infrastructures numériques. Il est nécessaire de rappeler à leurs responsabilités les gestionnaires des projets financés en tout ou partie par les Pouvoirs publics sur les risques que fait peser l'importation de produits non européens sur la qualité des déploiements sur le territoire et le tissu industriel.

Jacques de Heere,
Vice-Président Télécom
du SYCABEL



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Assemblée Générale du 18 juin 2020

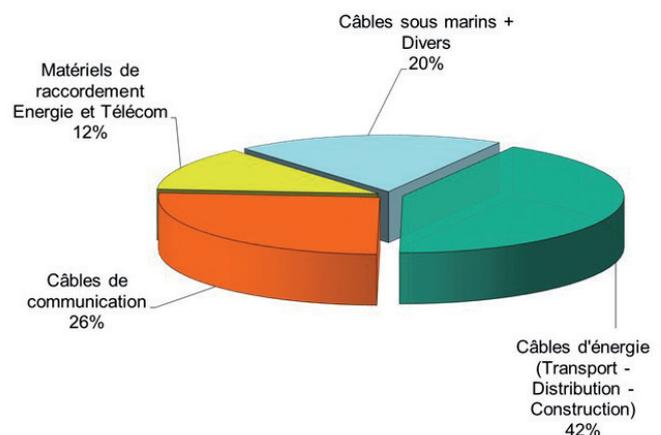


Eric Francey, Président

À l'occasion de son Assemblée Générale tenue le 18 juin, le SYCABEL a publié le chiffre d'affaires 2019 de la profession : 3.1 Milliard d'Euros dont 45 % à l'export.

E. Francey (Nexans France), J.P. Bignaud (Prysmian Câbles et Systèmes France), J. de Heere (ACOME) ont été chacun réélus respectivement Président, Trésorier, et Vice-Président.

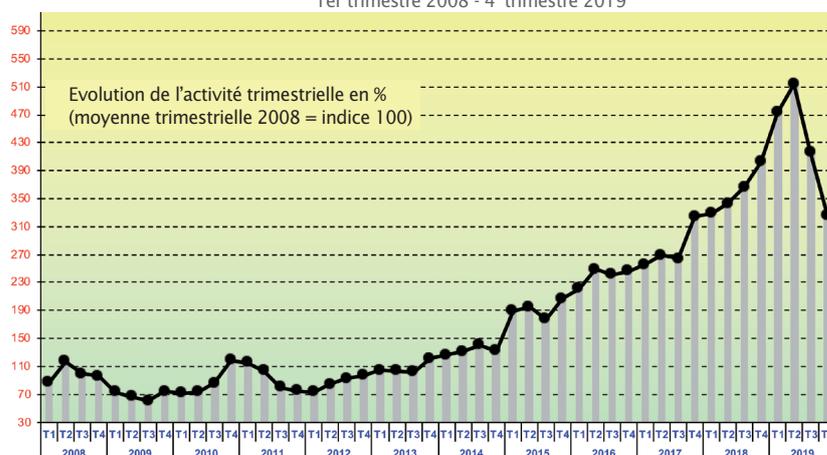
CHIFFRE d'AFFAIRES 2019 : 3,1 Milliards €



L'indicateur industriel du Très Haut Débit

Au 4ème trimestre de 2019, l'indicateur industriel de déploiement du Très Haut Débit (THD) du SYCABEL amplifie la forte baisse du 3ème trimestre, de l'ordre là encore de 20 % d'un trimestre sur l'autre, alors que l'accélération des déploiements de la fibre optique jusqu'au logement se maintient dans l'hexagone.

Indicateur Industriel SYCABEL du Très Haut Débit
1er trimestre 2008 - 4^e trimestre 2019





CABLE de FRANCE

BIEN PLUS QU'UN CABLE



NOUVEAU SUR LE SITE CABLE DE FRANCE

Le site CABLE de FRANCE s'enrichit des témoignages des gens de métier. Rendez-vous sur le blog nouvellement créé et découvrez l'importance des câbles au cœur de la ville, dans les data centers et dans les Ehpad.



LE RÈGLEMENT PRODUITS DE CONSTRUCTION APPLIQUÉ AUX CÂBLES

Le choix du câble face au risque incendie

Les Lieux concernés par le nouveau Règlement Produits de Construction





BASE DE DONNÉES NUMÉRIQUES DES FILS ET CÂBLES ÉLECTRIQUES ET DE COMMUNICATION



FABRICANTS

PRODUITS

Dans un environnement commercial international de plus en plus numérique, il est apparu essentiel à l'industrie des câbles électriques représentée par le Sycabel de proposer aux différents acteurs du marché (clients, éditeurs, institutions, ...) un accès aux données numériques des produits pour satisfaire les exigences.

La structure mise à votre disposition est commune à l'ensemble des Industriels. Elle contient des données qualifiées dans des domaines complémentaires comme le Technique, la Logistique, le Développement Durable, ...

Grâce aux accès remis par les fabricants, vous aurez la garantie d'être informé régulièrement des dernières mises à jour produits et nouvelles fonctionnalités mises en ligne.

CABLE-BASE est une plateforme destinée aux professionnels.

Inscrivez-vous et contactez votre fabricant de câbles pour obtenir votre accès privilégié et unique (un seul compte) aux données diffusées sur cette base.

Données conformes au Règlement Produits de Construction